

Zeitschrift: Mémoires et observations recueillies par la Société Oeconomique de Berne

Herausgeber: Société Oeconomique de Berne

Band: 6 (1765)

Heft: 3

Artikel: Projet pour établir des plantations de marons d'Inde pour servir d'échalats, présente à la Société Oeconomique de Berne 1763

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-382633>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



P R O J E T

Pour établir des plantations de marons d'Inde pour servir d'échalats, présenté à la Société économique de BERNE 1763.

L vous est connu Messieurs, que le bois en général est fort cher au pays de Vaud, & qu'en particulier les échalats, le sont & commencent même à devenir très rares. En faisant les échalats de la façon usitée, on détruit une quantité très considérable des plus belles plantes de sapin, qui dans peu d'années fourniroient du bois de bâtisse. Il seroit donc très utile de procurer aux vignobles des échalats en quantité suffisante, à un prix modique & surtout de ne point toucher pour cela aux bois de haute futaie.

La plantation du maronnier, ou maron d'Inde que je propose, peut avoir tous ces avantages & remédier à la disette des échalats & à la destruction des plantes de bois, qui sont utiles pour d'autres usages.

Mr. Miller, auteur qui peut servir d'autorité, assure dans son dictionnaire page 408 tom. 2. qu'on se sert en Italie de pareils échalats, que ce bois pourroit lentement quoique planté en terre, & il me paroît fort aisé de s'en pro-

curer une quantité considérable en peu d'années. Pour le montrer, je décrirai sa culture.

Quand on veut établir des bois taillis de cet arbre, on laboure une ou deux fois le terrain que l'on y destine. On fait ensuite des sillons, ou rigoles de 4 pouces de profondeur, & de six pouces de distance. Dans chaque sillon on place à 4 pouces l'un de l'autre les marons d'Inde de façon que le jet soit tourné en haut. On couvre ces sillons de terre avec le rateau: cette plantation se fait en Février ou Mars, dans des endroits fort arides. On pourroit la faire en 7bre ou 8bre. Si on veut encore nettoyer de mauvaise herbe cette piece, on fera très bien.

Presque tous les terroirs sont propres au maron d'Inde, mais celui qui convient aux châtaigniers lui est le plus propre.

En moins de 10 ans, on peut espérer d'avoir des jets de 7. à 8. pieds de haut & d'une épaisseur convenable qu'il faut couper dans le tems que le bois n'est ni gelé, ni en seve, & le plus proptement que cela se peut; ce bois taillis étant une fois établi de cette façon, on pourra faire tous les 8 ou 10 ans une coupe de ce bois assez grand, & assez gros, pour en faire des échalats, si on ne trouvoit que $\frac{50}{1000}$ perches propres à cet usage, ce qui seroit bien peu, le rapport d'une année seroit de milles échalats.

Je demande si ce rapport n'excede pas celui de quantité de champs médiocres quoi

que la dépense de cette plantation soit très modique.

Je prie Messieurs les membres des sociétés correspondantes du canton ainsi que ceux qui s'intéressent à la perfection de l'agriculture & au bien être du pays, de vouloir destiner quelques portions de leurs terrains abandonnés ou stériles, pour constater par des expériences la réalité de ce que j'avance : je suis fondé sur les plus grandes probabilités à croire que le succès surpassera mes espérances : c'est ce que je souhaite.

MESSIEURS

Votre très humble
Serviteur.